

geons que l'an dernier l'excédent s'établissait à 343 millions, je crois. Dans les circonstances, le montant n'était certes pas motivé, me semble-t-il. En définitive, l'excédent atteint 203 millions, mais le ministre a pu se permettre de faire cadeau de 65 millions aux producteurs de blé. C'était une bonne cachette pour une partie de l'excédent. Il a également constaté qu'il pouvait affecter 75 millions à la caisse de retraite des fonctionnaires. Si seulement il m'avait prévenu qu'il se débarrassait d'une partie de l'excédent! Je lui aurais proposé plusieurs affectations auxquelles je m'intéresse, y compris la caisse des pilotes à laquelle,—c'est du moins ce qu'affirme le ministre des Transports (M. Chevrier),—le Gouvernement ne peut se permettre de contribuer en ce moment.

Je crois que ce n'était peut-être pas très juste envers le ministre. C'est un garçon modeste. Il veut toujours faire croire que rien n'est plus facile que d'être ministre des Finances. J'aimerais mieux, parfois, qu'il ressemblât davantage à certains de ces prédécesseurs, qu'il portât une longue barbe ou quelque chose comme ça. Peut-être cela lui donnerait-il l'air plus profond. Mais je crois malgré tout que voilà trop longtemps que nous nous contentons des tranquilles assurances du ministre. Il nous dit: "Nous aurons cette année un excédent de vingt ou trente millions." Cela sera peut-être vrai s'il peut empêcher la hausse du coût de la vie et conserver au dollar sa puissance d'achat actuelle, réalisations dont, il me semble, ni lui ni le Gouvernement ne sauraient jurer.

Je crois beaucoup à l'équilibre des budgets, mais il me semble que ce milliard et demi que nous avons perçu depuis la guerre,—et que le ministre n'avait pas prévu,—aurait sans doute pu être utilisé en ce moment par des capitalistes canadiens qui auraient pu, par exemple, le placer dans le fer du Labrador ou probablement dans les gisements pétrolifères de l'Alberta.

**M. Sinclair:** Il sert à amortir la dette.

**M. Gibson:** En soi, l'amortissement de la dette est une fort belle chose. Je voudrais néanmoins rappeler à l'adjoint parlementaire, qui est jeune, ce que disait un vieil homme fort sage, Henry Ford. Celui-ci conseillait à tous les jeunes hommes de s'endetter jeunes et payer leurs dettes quand ils pourraient. Je crois que le Canada est un pays jeune. Je voudrais voir les Canadiens placer chez nous leur capital, mais ce n'est certainement pas ce qui va se passer si nous tirons de la population un milliard et demi de plus qu'il ne nous faut.

En réalité, je pense que le cabinet devrait s'inquiéter vivement. Il sait fort bien que c'est depuis la fin de la guerre qu'il a perçu des Canadiens cet excédent de 2 milliards, du fait de l'inflation. Nous pouvons dire que, dans une certaine mesure, il en est responsable. Je sais bien que la situation est la même dans le monde entier et je m'attendrais à une certaine hausse des prix, mais quand le Gouvernement se cale confortablement dans son siège et dit avec suffisance: Nous avons un excédent de 2 milliards et nous en sommes fiers, je me dis que la seule raison d'un tel excédent n'est pas une administration particulièrement brillante des affaires du Canada. Voilà une chose que je puis vous dire. Personne du cabinet n'est assez content de soi pour dire pareille chose. La raison de cet excédent, c'est une réduction considérable de la puissance d'achat du dollar canadien, d'où il s'ensuit que le volume en dollars des affaires a augmenté.

**M. Stick:** Le pays ne jouit-il pas de la prospérité?

**M. Gibson:** Assurément. Je me réjouis de la présence de ce facteur dans notre économie, mais critiquer un peu le Gouvernement ne lui fera pas de tort. Il est fortement retranché dans ses positions; il est bon qu'il soit la cible de quelques critiques avisées.

Voici ce que j'aimerais dire au Gouvernement. Puisqu'il dispose de cet argent, j'aimerais le lui voir employer avec l'art consommé qu'il met à percevoir les impôts, afin de rendre un peu de l'argent qu'il a perçu fortuitement des Canadiens, par suite de l'inflation, à ceux qui souffrent le plus chez nous des effets de l'inflation.

Lorsque feu le premier ministre M. MacKenzie King a présenté à la Chambre son premier projet de pension, que le cabinet avait dû approuver, il a dit qu'il s'agissait simplement de relever les pensions des anciens combattants de 11 p. 100. Tous les députés ministériels ont applaudi et déclaré que c'était très bien. Le relèvement ne semblait pas aussi considérable qu'on s'y attendait. Après un certain temps il y eut beaucoup de critique au pays et on porta la mise à 17 p. 100. En définitive, quand le Parlement fut convoqué, on releva les pensions de 25 p. 100 comme on aurait dû le faire en premier lieu. Nous constatons que cette situation se répète présentement au comité des affaires des anciens combattants. Il est question de recourir à l'évaluation des ressources. Je crois que le Gouvernement ferait bien de prendre les deux milliards qu'il